



RAN POL

27/01/2022

DOCUMENT DE CONCLUSION

Réunion RAN POL « Atelier pour le diagnostic en profondeur des cas »
16-17 décembre 2021 – En ligne

Atelier RAN POL pour le diagnostic en profondeur des cas

Principaux résultats

Les matinées des 16 et 17 décembre 2021, plusieurs fonctionnaires de police expérimentés se sont réunis en ligne pour procéder au diagnostic et discuter de quatre cas réels. Les cas abordés concernaient différents types d'extrémisme et étaient issus de régions et pays différents : un jeune garçon revenant d'une région contrôlée par Daesh, un agent pénitentiaire arrêté alors qu'il était sur le point de mener des attaques extrémistes de droite, un terroriste qui a tué deux personnes alors qu'il participait à un programme de resocialisation, un converti au salafisme-djihadisme condamné pour vol qui, après sa libération, a repris contact avec ses anciens amis salafistes-djihadistes.

Le cas de l'enfant de retour dans son pays était axé sur le diagnostic social, une méthode qui permet de décider des mesures préventives qui seront prises dans le cadre de programmes complets de longue haleine et d'actions à court terme. Les autres cas ont consisté à procéder au diagnostic des interventions de police pour décider, par le biais d'un débriefing, ce que la police a eu raison de faire et ce qu'elle aurait pu améliorer. Le diagnostic et les discussions avaient pour but de comprendre comment un diagnostic complet peut aider la police à atteindre ses objectifs, quels enseignements elle peut tirer de son approche, et comment gérer un risque.

Les principaux enseignements tirés de ces quatre cas nous apprennent qu'il est nécessaire d'adopter une **approche méthodologie** combinant :

- **Diagnostic approfondi** : le but est de vraiment apprendre à connaître le sujet/la personne et d'essayer de faire la différence. Pour cette approche globale, la police a besoin de collaborer avec d'autres organisations.
- **Travail systémique** : outre l'approche centrée sur l'individu, il est également nécessaire de travailler avec les réseaux qui l'entourent, tels que famille et communautés.
- **Limitation des risques et prévention des violences futures** : les cas ont montré que le diagnostic et le suivi ne suffisent pas. Il est aussi nécessaire d'y associer des interventions visant à limiter les risques et à prévenir les violences futures. Il est important d'adopter une approche personnalisée basée sur les risques, les besoins et les atouts. Ici encore, la police ne peut agir seule.

Ce document récapitule des principales conclusions tirées suite à l'examen des quatre cas réels diagnostiqués au cours de la réunion. Le document décrit aussi les approches adoptées pour gérer les différents cas et les problèmes associés. Des recommandations relatives à la méthodologie et au rôle de la police dans l'approche interinstitutionnelle sont également présentées. Pour terminer, le document aborde les pistes à suivre ainsi que diverses pratiques inspiratrices.

Points forts de la discussion

Cas 1 : mineur de retour dans son pays

Dans un pays d'Europe du Sud, un mineur albanais migrant a été kidnappé par sa mère pour rejoindre Daesh. Au bout de plusieurs années, au décès de sa mère, le mineur devenu adolescent a été ramené dans son pays d'origine pour aller vivre avec son père. Deux ans après, des spécialistes des forces de police ont entamé une approche méthodologique axée sur une évaluation psychosociale et une enquête.

- Le premier cas a marqué le début du développement d'une nouvelle approche méthodologique comprenant la formation d'une équipe de police interdisciplinaire, et la systématisation d'un protocole d'intervention personnalisé de prévention secondaire, sous la forme d'un plan sur 5 ans.
- Au bout des deux premières années, l'autorité judiciaire en charge des mineurs a estimé que les services sociaux ne possédaient pas les connaissances spécialisées nécessaires pour gérer un enfant revenant. Ils sont intervenus avec l'équipe de police interdisciplinaire pour soutenir les efforts déployés à l'échelle locale.
- L'équipe de police coordonne les services sociaux, les soins de santé, les écoles, les autorités locales et les interventions menées auprès du mineur et de la famille. Dans d'autres pays, la police mettrait aussi en place un réseau de partenaires locaux issus de la communauté et du cercle local du revenant.
- Le partage d'informations et la confiance sont des obstacles potentiels aux approches interinstitutionnelles dans des cas tels que celui-ci.
- On constate un manque d'outils d'évaluation des risques, de soutien et de traitement spécialisé pour les mineurs.
- Le cas des revenants est géré en quatre phases : préparation du retour, arrivée à l'aéroport, évaluation et réintégration (comprenant un suivi). La police doit être impliquée dans les quatre phases.

Cas 2 : terroriste libéré

Un djihadiste a été condamné pour avoir planifié un attentat au Royaume-Uni en 2012. Après sa libération en 2018, Khan a participé à un Programme de désistance et de désengagement, et été invité à FishMongers' Hall pour en parler. Le service de probation l'a autorisé à assister à l'événement. La veille de l'événement, il a préparé un attentat qui a fait deux morts et trois blessés au couteau parmi les participants.

- Dans ce cas, après sa libération, le sujet s'est retrouvé de plus en plus isolé, et n'a fait l'objet d'aucun suivi favorisant des changements positifs par le biais d'activités quotidiennes de resocialisation et contribuant à redonner un sens à la vie. Selon la théorie de contrôle social d'Hirschi, des liens distendus avec la famille, les amis et la société augmentent le risque de délit et de radicalisation¹.
- Cela montre que si une personne est soumise à des restrictions et fait l'objet d'un suivi après sa libération, son comportement sera conforme au « système ».
- Les participants ont discuté de la possibilité de limiter l'accès à Internet des prisonniers libérés durant leur réintégration. Ceci pourrait compliquer la réintégration mais, parallèlement, l'utilisation d'Internet peut susciter des inquiétudes en raison des contacts malveillants qu'elle rend possible.
- Un débat a également eu lieu sur les avantages et les inconvénients de séparer les prisonniers terroristes des autres. D'un côté, cette séparation pourrait offrir un terrain fertile à la radicalisation et contribuer à la transmission de l'idéologie mais, d'un autre côté, elle pourrait éviter d'exposer d'autres détenus à des influences extrémistes.
- Ce cas illustre le risque de récurrence de détenus libérés, même s'ils donnent l'impression de coopérer.
 - Aux Pays-Bas, les Care et Safety Houses et les LIVC (cellules/conseils de sécurité intégrés locaux) ont été cités parmi les plateformes mises en place pour gérer ces types de cas.

Cas 3 : agent pénitentiaire extrémiste de droite

Inquiétude d'agents pénitentiaires concernant le bien-être d'un de leurs collègues, solitaire et isolé. L'agent pénitentiaire possède une autorisation de port d'arme et des fusils de chasse. Il a un comportement suspect lors d'un contrôle routier. Une fouille de son véhicule, de son domicile et de ses appareils électroniques permet de découvrir des éléments donnant à penser qu'il prépare une attaque. Une fois arrêté, il déclare qu'il voulait mettre fin à ses jours.

- Dans certains cas, même rétrospectivement, il arrive que les signes clairs de griefs politiques et de radicalisation menant à l'extrémisme violent soient rares.
- Dans ce cas, la discussion a essentiellement porté sur l'isolement volontaire du sujet. Cet aspect s'est manifesté très clairement lorsqu'un collègue s'est inquiété du fait qu'il pourrait se faire du mal à lui-même ou à d'autres.
- Aucun signe ne montrait clairement que l'individu se radicalisait, mais certains indices laissaient penser qu'il s'agissait d'un acteur isolé influencé par différentes idéologies.
- Ses déclarations et actes ressemblaient plus à un suicide qu'à une attaque planifiée reposant sur un processus de radicalisation ancré dans une idéologie extrémiste violente. L'homme avait le même profil que les auteurs de fusillades commises dans les écoles et que les individus perturbés dont les actes violents résultent d'une instabilité mentale.
- Après sa libération, il a participé à des discussions avec une équipe spécialisée des forces de police afin de réduire les risques. Il y participe de son propre chef.

¹ Hirschi, T. (1969). Key idea: Hirschi's social bond/social control theory. Key Ideas in Criminology and Criminal Justice, p. 55-69. Source : https://in.sagepub.com/sites/default/files/upm-binaries/36812_5.pdf.

- Il a été envisagé de mettre en place un suivi d'Internet et du dark web pour identifier les personnes à risque.

Cas 4 : converti au salafisme-djihadisme condamné pour vol

Un jeune homme très doué pour le football et le breakdance se voit refuser l'entrée dans une unité militaire d'élite. Il est également recalé lors de l'évaluation d'entrée dans les forces de police. Sans emploi, il rencontre une ancienne connaissance et rejoint un groupe salafiste-djihadiste local. Alors qu'il s'apprête à rejoindre les rangs de l'État islamique en Syrie, il commet un vol avec agression et est condamné à une peine de 3 ans de prison. Il a un bon comportement durant sa détention et il coopère avec les services de probation après sa libération. Puis, subitement, au bout de deux ans, il reprend contact avec des membres de la communauté salafiste (d'anciens amis).

- L'approche méthodique d'analyse comportementale en 5 étapes du Centre de déradicalisation de la police bavaroise a été présentée et favorablement accueillie par les participants. Ils tentent de comprendre la personne d'après son comportement (voir ci-dessous dans la section « pratiques pertinentes »).
- La police peut analyser les données existantes sur le comportement réel (notamment le casier judiciaire).
- L'analyse comportementale alimente un plan d'approche et d'intervention. Actuellement, ce travail est effectué par la police après la libération, mais elle prévoit de commencer plus tôt durant la période de détention.
- Le partage d'informations entre agences est compliqué par les règlements stricts en matière de confidentialité.
- Dans des cas tels que celui-ci, peut-être faudrait-il que quelqu'un s'assesse avec la personne et essaie de discuter avec elle de ses rêves, ses frustrations et ses ambitions. Une telle façon de procéder peut compléter l'utilisation des données.
- Un travail systémique a été suggéré afin d'obtenir une vision globale de la personne et des possibilités d'intervention. Le travail systémique inclut le sujet, mais aussi sa famille, ses amis et d'autres personnes qui ont une place importante dans sa vie.
- Différents types de personnalités ont été mentionnés au cours de la discussion afin d'identifier les interventions potentielles.

Recommandations

Chacun des cas illustre différents types de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. La discussion de groupe a toutefois permis de formuler des recommandations pour aider les forces de police à développer une approche méthodologique permettant de procéder au diagnostic des cas et de mettre en place des interventions. Cette réunion a mis en avant des cas inspirants de travail méthodologique mené au sein de la police et déjà en place en Europe.

- Les cas étudiés ont montré clairement que **la police ne peut pas agir seule** dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. La police ne peut pas mettre une personne sous surveillance pendant 20 ans. Par conséquent, l'approche ne doit pas être uniquement axée sur la sécurité. La police doit l'approcher en tant que point central d'un réseau interinstitutionnel.
- Un **diagnostic social** apporte des occasions de changer la situation. La police doit non seulement travailler au suivi, mais aussi établir un diagnostic en collaboration avec d'autres partenaires dans un cadre interinstitutionnel. Durant le diagnostic, il est important de tisser une relation personnelle avec la personne pour comprendre ce qui se passe dans sa vie et agir de concert avec d'autres acteurs.

- Dans le cadre d'une approche méthodologique, commencez par procéder à une analyse documentaire sur l'enquête primaire et secondaire en **examinant les structures familiale et sociale**. Après l'analyse, il pourrait être utile de produire un plan sur 5 ans et de procéder à une évaluation annuelle.
 - Travail systémique : il est important d'adopter des approches centrées sur l'individu mais il est aussi essentiel de se concentrer sur les structures qui entourent l'individu, telles que la famille et la communauté.
 - Combinez les renseignements et l'histoire personnelle de l'individu.
- Durant l'**évaluation des risques**, concentrez-vous sur les **facteurs de risque** en vous appuyant à la fois sur les renseignements et sur l'histoire personnelle de l'individu, mais ciblez **aussi les facteurs de protection** et les mesures alternatives.
 - Les membres des forces de police se contentent d'évaluer les risques. L'analyse doit cependant aussi s'attacher à évaluer les besoins.
- La réintégration du sujet doit commencer en prison.
- Face au désengagement, la police doit s'efforcer d'essayer de réintégrer les sujets dans la société avec l'aide du réseau de praticiens. Un des cas montre que le risque de récidive est élevé si de tels efforts ne sont pas déployés.
 - Mettre en place un suivi et se préoccuper du problème ne suffit pas. Des interventions doivent être planifiées pour changer la situation. Ayez conscience du fait qu'une surveillance trop étroite et des restrictions trop contraignantes peuvent inciter les individus à se radicaliser de nouveau.
 - La police doit évaluer les risques en permanence pour faire face aux risques de reradicalisation et de récidive.
 - Certains cas montrent cependant que certaines personnes **simulent un comportement de soumission**. Il est donc important que la police ne fasse pas preuve de naïveté. La réussite de la réintégration dépend aussi de la capacité de la police à mettre en place des stratégies et approches permettant de gérer les cas de soumission simulée.
- Les cas étudiés montrent qu'il est nécessaire de faire appel à un influenceur et/ou à une personne charismatique pour renforcer les talents du sujet (psychologue, police, responsable religieux, personnage important, etc.)
- Dans son approche, la police doit regarder ce qui se fait dans les domaines adjacents notamment dans le cadre des violences domestiques. Certaines expériences et approches utilisées dans le domaine des violences domestiques peuvent être utiles pour gérer les cas de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.
- Il est important de mettre en place un débriefing et de tirer des enseignements pour éviter les erreurs futures, en particulier maintenant que le nombre de détenus libérés va augmenter. Il est essentiel de partager ces informations avec les praticiens des autres États membres de l'UE dans le cadre d'une structure de débriefing européenne.

Pratiques pertinentes

1. Redex, Suède. La police suédoise possède des équipes régionales chargées de lutter contre l'extrémisme. Elles ont une mission de renseignement et de prévention.
2. Évaluation d'un cas pour comprendre la logique interne suivie par la police judiciaire bavaroise, en Allemagne.
Elle utilise une approche en 5 étapes :
 1. Rassemblement des informations existantes sur le comportement
 2. Visualisation (contacts sociaux, famille, éducation, travail, renseignements sur le passé extrémiste, éléments stabilisants et déstabilisants, aspects liés à la personnalité)
 3. Chronologie des événements (biographie et processus de radicalisation)
 4. Interprétation des données par ordre séquentiel
 5. Résultat/rapport (rapport structuré sur plusieurs problèmes, notamment sur les éventuels aspects stabilisants et déstabilisants, recommandations en vue de procédures futures)
3. Intervention psychosociale dans le cas de l'enfant revenant, en Italie. Adoption d'une approche méthodologique fondée sur une analyse documentaire, l'examen de la victimisation primaire et secondaire, une analyse des facteurs de risque et une enquête psychosociale. L'équipe de police coordonne les partenaires, comme la famille, les services sociaux, l'école et les soins de santé. Il s'agit d'un programme sur 5 ans qui comprend des évaluations annuelles.

Suivi

- RAN POL a prévu d'organiser une réunion en 2022 sur « le rôle et la contribution de la police dans le diagnostic interinstitutionnel des individus à risque ». Cette réunion peut être l'occasion d'étudier plus en détail les approches utilisées dans les trois pratiques ainsi que d'autres approches axées sur les enseignements tirés, le partage d'informations, l'implémentation et l'évaluation. Il s'agit de la suite logique à donner à la réunion des 16 et 17 décembre qui s'est plus attachée à discuter de cas réels.
- Il est nécessaire de développer davantage les approches à adopter pour éviter de se laisser duper par les individus simulant la soumission dans le cadre des programmes de désengagement, de déradicalisation et de réintégration. À l'occasion d'une réunion du RAN en petit comité, différents partenaires interinstitutionnels peuvent discuter des connaissances et meilleures pratiques pertinentes pour rester en alerte et faire face au mieux aux cas de soumission simulée. Ce domaine peut faire l'objet de recherches complémentaires. Il pourrait par exemple être utile d'étudier comment les États membres gèrent les cas de soumission simulée.

Pour approfondir

- [Document de synthèse du RAN, Enseignements à tirer de la prévention de la criminalité pour aider la police à prévenir l'extrémisme violent, janvier 2020.](#)
- [RAN POL Le rôle des forces de police dans le travail interinstitutionnel et le partage d'informations, Utrecht, 21 décembre 2016.](#)
- [RAN P&P et RAN YF&C, Délinquants radicalisés et terroristes après leur sortie de prison : accueil de la communauté et de la famille, Prague, les 06 et 07 juin 2019.](#)
- [RAN Politique et pratique, Prendre en charge les individus radicalisés pendant et après la détention, Vienne, 6 novembre 2018.](#)
- [Réunion en petit comité du RAN, Radicalisation des fonctionnaires de police, militaires et agents pénitentiaires, rencontre en ligne, 16 décembre 2020.](#)
- [RAN PRISONS, Questions et besoins des praticiens pour l'avenir, sur la base de leurs expériences auprès des combattants terroristes étrangers, extrémistes violents ou terroristes, réunion virtuelle des 23 et 24 juin 2021.](#)